

Habitants de la
Rue du Parc
1207 Genève

Secrétariat du Conseil
Municipal
Commission des Pétitions
Rue de la Croix-Rouge 4
1204 Genève

Ville de Genève Secrétariat du Conseil Municipal
17 NOV. 2015
Intéressé par
Copier

Genève, le 15 Octobre 2015

Concerne : Pétition pour que la rue du Parc retrouve sa qualité de vie

Mesdames, Messieurs,

Voilà de long mois que la rue du Parc et son petit espace vert sont la proie de perturbations qui nuisent à la qualité de vie de ses résidents. Tapage diurne et nocturne, dégradations et autres actes d'incivilité sont devenus monnaie courante, émanant essentiellement de la population souvent alcoolisée qui gravite autour du restaurant Pizzeria Napolitaine.

Constatant qu'à ce jour aucune solution n'a pu être trouvée, et ce malgré le soutien continu des agents de la police municipale, lesquels ont favorablement répondu aux fréquentes demandes d'intervention et de patrouilles, hélas sans succès, les habitants de la rue du Parc s'adressent aux autorités compétentes et demandent que toutes mesures soient prises pour que cessent ces perturbations, telles que décrites ci-dessous.

1. Perturbations générées par le restaurant PIZZERIA NAPOLITAINE

Cette pizzeria aux horaires essentiellement nocturnes constitue le port d'attache d'éléments perturbateurs qui nuisent à l'harmonie et au calme des lieux. Ne fermant qu'à 2h00 du matin pour rouvrir dès 4h00, elle alimente en alcool ces individus, qui s'attroupent un peu partout le long de la rue sans se soucier d'importuner le voisinage, allant jusqu'à passer commande auprès de l'établissement en hurlant depuis le trottoir d'en face ou à plusieurs mètres de distance.

Souvent appuyés contre les voitures au risque de les dégrader, quand ils ne «squattent» pas les entrées des immeubles alentour, ils font régner une ambiance délétère et bruyante, de jour et surtout de nuit.

Toute la rue se plaint de cette situation détestable, marquée par l'irrespect, la violence, et sans doute aussi, le deal, et réclame que cette pizzeria - qui n'en est pas vraiment une - soit réglementée, voire fermée si besoin est.

2. Perturbations autour du parc

Plutôt calme en semaine et en journée, le petit parc qui donne son nom à notre artère devient, dès la nuit tombée, mais aussi les week-ends et jours fériés, le point de ralliement, outre des clients de l'établissement ci-dessus, d'une jeunesse désœuvrée et peu respectueuse de la tranquillité d'autrui.

Généralement équipés de «boxes» qui déversent une musique tonitruante, ils parlent fort, jouent au foot contre les murets - ça résonne! -, encouragent leurs camarades motards à faire des «weelings» en aller-retour le long de la rue - par ailleurs en sens unique. Il y a des scooters, des voitures, qui vont et viennent en vrombissant, annihilant la quiétude de cet espace vert qui n'a, au surplus, pas vocation de place de jeu.

Lorsqu'il pleut, tout ce petit monde se transporte à l'abri des porches avoisinants, bloquant ainsi le passage aux habitants et abandonnant derrière eux cadavres de bouteilles, canettes vides, cartons de pizza, mégots de cigarettes ou de joints, voire persistantes odeurs d'urine. Autant de détritiques qui jonchent aussi la rue et le parc, alors qu'une poubelle est installée à proximité.

Régulièrement, la situation dégénère, débouchant sur des incivilités telles que consommation de drogues en présence d'enfants, agressions verbales et physiques, attaques au spray au poivre, etc. Les escaliers couverts du 12, rue du Parc ont tout particulièrement fait les frais de ces désagréments, à tel point que des travaux ont récemment dû être entrepris afin d'en modifier la configuration et empêcher les indésirables de s'y attarder.

3. Conclusion

Au vu de ce qui précède, et souhaitant retrouver une qualité de vie décente, les habitants de la rue du Parc font donc pétition et vous transmettent ci-joint leurs signatures afin que diligence soit faite pour mettre un terme définitif aux nuisances et perturbations décrites, à commencer par la mise au pas, voire, le cas échéant, la fermeture du restaurant PIZZERIA NAPOLITAINE, point d'origine de tous ces désordres.

Dans l'espoir que le désarroi commun sera entendu et que ces doléances susciteront la réaction attendue, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les habitants de la rue du Parc